

## Public concerné

Agriculteurs-trices des départements 79 et 86, en lien avec le territoire MSA POITOU

## Durée

1 jour(s) / 7h

## Lieux / dates

20/03/2025 > Vouillé

### Responsables de stage :

Celine SOURISSEAU

### Contacts :

Lucie GEOFFRION

## FORMATION

# Prévenir et évaluer les risques professionnels sur son exploitation

## Objectifs

- Décrire les caractéristiques de la nouvelle conditionnalité sociale.
- Mettre en oeuvre ses obligations réglementaires de sécurité en tant qu'employeur de main d'oeuvre.
- S'approprier les bases du DUER pour analyser les risques professionnels sur une exploitation.
- Réaliser une ébauche de son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

## Programme

- Les caractéristiques de la nouvelle conditionnalité sociale, les points à respecter, les modalités de contrôle et les conséquences en cas de non-respect.
- Les obligations réglementaires de sécurité en tant qu'employeur de main d'oeuvre.
- Les obligations de sécurité et les documents obligatoires.
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels : intérêt, objectifs, utilité...
- Les bonnes pratiques et la méthodologie pour réaliser son document d'évaluation des risques.

## Méthodes pédagogiques

- Apports, exercices, remise fiche, mis

## Modalités d'évaluation

- Les capacités seront évaluées dans le cadre d'un quiz diagnostic des connaissances en entrée de formation et dans le cadre d'un quiz d'évaluation des acquis en sortie de formation

## Intervenant

Raphaèle GONTIER, conseillère en Prévention - MSA POITOU  
Stéphanie BOUTANT, conseillère Agronomie - CIA 1779

## Prérequis

- Aucun

## Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

